

BANQUE DU PEUPLE. — PRÉAMBULE

Nous publions aujourd'hui notre *Projet de statuts de la Banque du Peuple*.

Nous publierons plus tard, avec l'acte définitif et authentique, l'Exposé de principes qui doit en former le complément. En attendant, nous livrons notre pensée aux méditations de tous, amis et ennemis. Quelle que soit la critique, et de quelque part qu'elle nous vienne, nous la sollicitons de bonne foi. Nous profiterons des observations qui nous seront adressées, soit pour modifier nos statuts, soit pour en élucider mieux l'esprit et l'économie.

Nous n'avons point la prétention d'avoir tout deviné du premier coup ; bien moins encore pensons-nous qu'une réforme bancaire embrasse la réforme de la société elle-même et remplisse le programme de la Révolution de février. Nous ne pensons pas non plus qu'il soit impossible à la spéculation philosophique, en partant de points de vue tout différents, d'arriver à l'intelligence complète de cette réforme, désormais irrévocablement inaugurée dans le monde. *Par divers chemins*, dit le proverbe, *on arrive à pareille fin*, et nous serions heureux, pour notre compte, de voir de hardis penseurs entreprendre par d'autres voies l'accomplissement de l'œuvre que nous poursuivons par les sentiers ardu de la science économique.

Mais il est deux choses dont la conviction est en nous profonde et inébranlable : la première, c'est que le caractère propre de la Révolution de février est d'être une révolution économique, et, en conséquence, c'est par le problème économique que notre génération doit aborder le problème social ; la seconde, c'est que le problème économique n'est autre que le problème de la centralisation et de la gratuité du crédit, d'après le principe de l'échange direct et mutuel.

La démonstration de ces deux vérités formera la substance de l'Exposé de principes que nous aurons à publier sous peu ; et, nous en avons le ferme espoir, cette déclaration sera telle, que tout esprit de bonne foi se dira après l'avoir lue : La Révolution de février est terminée, car elle est définie dans son idée ; et l'idée, c'est le fait.

Nous espérons, dis-je, à l'aide des seules lumières que fournit le principe économique de la mutualité des services et de la gratuité du crédit, montrer tout ce que, dans la sphère des institutions sociales, il est possible de réaliser pour le bien-être du peuple, et de prévoir pour l'avenir de l'humanité.

Toutes nos idées sur la religion, la métaphysique, la morale, le droit, le gouvernement, l'association, l'art lui-même ; toute notre polémique, en un mot toute notre philosophie, découlera de ce grand principe de l'égalité des fonctions, principe dont le premier corollaire est l'improductivité du capital ; la première application, la gratuité du crédit, correspondante à l'abolition de

tout parasitisme et de tout privilège ; le premier et le plus grand résultat, la formation de l'individu à l'image de la société.

Or, si l'antique religion, si les systèmes rebattus de la philosophie, si les anciennes constitutions politiques, si la routine judiciaire, si les vieilles formes de communauté et d'association, aussi bien que de littérature et d'art, n'ont été que des formules particulières de l'état matériel des sociétés, n'est-il pas évident que, cet état venant à changer, en d'autres termes, l'économie publique étant révolutionnée de fond en comble par le changement de rapport entre les deux grandes forces de la production, le travail et le capital, tout change dans la société, religion, philosophie, politique, littérature et arts.

C'est donc à la réforme économique que nous devons nous attacher, comme au grand levier révolutionnaire du dix-neuvième siècle. Et comme, en matière de révolution, le législateur doit agir toujours par la méthode intégrale et éviter les procédés de détail, c'est par la circulation générale, non par l'organisation de tel ou tel atelier, de telle ou telle commune ; c'est par les institutions de crédit, non par l'association de telle ou telle catégorie de producteurs, que nous devons commencer notre besogne de socialistes et de révolutionnaires.

(Suit le projet des statuts de la Banque du Peuple, tel qu'on peut le lire au tome VI des Œuvres complètes.)

(No 2. — Sans date.)

Nous sommes dépassés, débordés ; nous sommes vaincus ! Voici venir, d'un coté, M. Mathieu (de la Drôme) avec un projet de 400 millions d'assignats ayant pour gage les *immeubles* de l'État et *cours forcé*.

Nous avons cru jusqu'ici, pauvres ignorants que nous sommes, qu'un papier de crédit devait avoir provision, non pas sur des instruments de travail, mais sur des produits (monnaie ou autres), et puiser sa garantie de paiement, non dans la force des baïonnettes, mais dans l'acceptation préalable des citoyens. C'est d'après ces principes qu'a été conçu le projet de Banque du Peuple, dont nous publions aujourd'hui les statuts. Les démocrates de la veille, socialistes du lendemain, sont plus avancés que nous, et leurs idées, ma foi ! donnent cent coups de pied aux nôtres. 400 millions d'assignats, 400 millions de billets sans gage ni acceptation ! bon Dieu ! nous sommes en plein jacobinisme !

Voici venir, d'autre part, M. Portalis, un républicain conservateur de la famille et de la propriété, avec un système d'impôt qui ruine la propriété, qui abolit l'hérédité, et par conséquent la famille, qui retranche le milliard d'indemnité, qui casse la pipe et coupe la chique à tous les consommateurs de tabac !

Nous pensions, nous autres misérables socialistes, que ce n'était pas en dépouillant sournoisement le propriétaire de son revenu, mais en changeant peu à peu le principe même du revenu, qu'on devait travailler à l'établissement de l'égalité des fortunes ; — nous nous imaginions que,

l'hérédité n'étant point la cause effective de l'inégalité des biens, mais un simple mode de transmission, né de la constitution de la famille, il ne fallait point s'en prendre à l'hérédité, mais à l'origine même de la propriété; — nous supposons que l'inégalité de l'impôt n'étant que le corollaire de l'inégalité des fortunes, c'était cette inégalité qu'il fallait attaquer, et que, sans cela, tous les changements de système dans l'impôt n'y feraient rien ; — nous étions d'avis, enfin, que tous les gouvernements qui se succèdent dans un pays sont solidaires les uns des autres, et qu'il n'est pas plus permis à l'un d'eux de renier les engagements de ses devanciers qu'à un débiteur de payer ses dettes en faisant banqueroute.

Nous nous trompions sur tout cela. M. Portalis, comme M. Mathieu (de la Drôme), nous a prouvé que nous n'étions que des enfants en fait de révolution. Que le bon Dieu récompense M. Mathieu (de la Drôme) et M. Portalis ! Nous passions pour des partageux, des pillards, des anarchistes, des destructeurs de la famille, parce que nous voulions une liquidation amiable qui, changeant tout, sauvât tout ; qui fît droit à toutes les prétentions légitimes, garantît les positions acquises, conciliât tous les intérêts ! Grâce à M. Portalis, grâce à M. Mathieu (de la Drôme), nous ne sommes plus que des conservateurs, des modérés ; nous serons bientôt des honnêtes gens !

Nous sommes vengés!